



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises

Question au Gouvernement n° 1014

Texte de la question

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Olivier Dassault, pour l'UMP.

M. Olivier Dassault. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, vous avez décidé de permettre à notre pays, comme il le mérite, de mettre en valeur les atouts qu'il possède : notamment une séduction à nulle autre pareille. En économie, cette séduction se nomme attractivité, c'est-à-dire non seulement la capacité d'une nation à attirer à elle, dans un environnement mondial en constante évolution, celles et ceux qui créent, qui entreprennent, qui innovent, qui investissent, mais aussi à retenir ses propres talents, à un moment de son histoire où ce ne sont pas seulement ceux qui ont réussi qui s'expatrient, mais aussi ceux qui veulent réussir.

M. Edouard Courtial. Très bien !

M. Olivier Dassault. En février dernier, à sa demande et à celle de M. Jacques Barrot, je remettais au Premier ministre un rapport consacré à ce sujet. Alerté par cette étude, il y a répondu dès le mois de juin par son discours à La Baule. D'autres réflexions, plus récentes, de mes collègues de « Génération entreprise », comme Sébastien Huyghe, ont permis notamment la mise en oeuvre, dès cette année, de mesures en faveur des cadres étrangers « impatriés » en France.

Jeudi dernier, monsieur le ministre, vous avez participé au premier séminaire gouvernemental consacré à l'attractivité du territoire. Vous avez, ainsi, fait le choix de conforter l'image de la France, de renforcer la francophilie et de développer l'installation des entreprises étrangères, sans oublier, ni la recherche, en faveur de laquelle doivent se concentrer tous nos efforts, ni l'harmonisation fiscale à l'échelle européenne.

Enfin, de même qu'il existe une politique de l'aménagement du territoire, que nul ne songe à contester, pourquoi n'existerait-il pas une politique de l'attractivité du territoire ? C'est le rayonnement de la France qui est en jeu, c'est notre excellence que nous devons défendre et promouvoir.

Dans ces conditions, pouvez-vous, monsieur le ministre, nous donner l'assurance que l'attractivité de la France sera désormais une préoccupation constante du Gouvernement, mise en oeuvre par une politique publique ambitieuse, et dotée des moyens nécessaires ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Francis Mer, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, vous avez tout dit dans votre question et, vous l'avez très bien dit. *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste et groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Bernard Roman. C'est les copains ! On reste en famille !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ... et je ne vois pas ce que je pourrais ajouter. Cela dit, vous avez raison de rappeler que dans notre monde de liberté, ceux qui ont envie de réussir ont le choix de l'endroit où ils veulent réussir, qu'ils soient français ou étrangers. Il est donc de notre intérêt bien compris à long terme de créer dans notre pays les conditions optimales pour que le plus grand nombre possible de personnes, françaises ou étrangères, aient envie d'y entreprendre, et d'y réussir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Une fois ce principe défini, l'objectif est de devenir aussi rapidement que possible, notamment en restaurant l'image de la France, qui a été flétrie, le pays le plus attractif d'Europe. Nous nous donnerons les moyens d'atteindre cet objectif, en agissant sur tous les leviers, par toute une série de mesures qui concerneront les hommes, les entreprises, la matière grise ou les conjoints,...

M. Henri Emmanuelli. Les femmes, les femmes !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ... qui feront appel à la totalité des responsabilités ministérielles. Car, vous le savez, l'attractivité est un des objectifs majeurs du Gouvernement dans son ensemble, et non de mon seul ministère.

Pour ce faire, nous aurons la simplicité d'écouter aussi les autres, c'est-à-dire le reste du monde, au sein du conseil stratégique de l'attractivité que le Premier ministre a décidé de mettre en place prochainement. Il aura pour mission, tenez-vous bien,... *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains)* de se mettre à l'écoute des étrangers, pour apprendre d'eux quelle est l'image de notre pays à l'extérieur. Car l'image compte au moins autant que la réalité, et notre image a besoin d'être améliorée. *(Exclamations et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Henri Emmanuelli. Si c'est vous qui le dites !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Nous disposerons enfin d'un thermomètre pour la mesurer aussi objectivement que possible, et d'une façon continue, à savoir le guide de l'attractivité, qui réunira toute une série de paramètres. En les comparant à ceux d'une vingtaine de pays, il nous permettra de mesurer où nous en sommes, où nous allons et comment nous y allons ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1014

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 décembre 2003